Corrigé et barème – articles, pluriel, adjectifs, démonstratifs, possessifs, génitif et formation des mots — niveau ★★

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Anglais 6e

Exercice 1 – Une photo de famille *(4 pts)*

a) **This** is my grandfather (près, sur la photo : here, singulier) ; He's **a** farmer (article obligatoire devant un métier, son consonne) (0,5 + 0,5). (1)

b) **those** two women (loin : over there, pluriel) ; my mother**'s** sisters (une seule mère, singulier : 's) (0,5 + 0,5). (1)

c) Rose is holding **her** baby (la possesseure est Rose) ; **His** name is Leo (on parle du nom du bébé, un garçon) (0,5 + 0,5). (1)

d) We all have **Ø** lunch (pas d'article devant un repas) ; my grandparents**'** house (pluriel en -s : apostrophe seule) (0,5 + 0,5). (1)

Piège — dans « her baby… His name », le possessif change parce que le possesseur change : Rose possède le bébé, puis le bébé (un garçon) possède le nom.

Exercice 2 – Du singulier au pluriel *(4 pts)*

a) **These knives are sharp.** -fe → -ves ; this → these, is → are (0,5 pour knives + 0,5 pour These… are). (1)

b) **There are four people in the lift.** Person a pour pluriel people ; there is → there are (0,5 + 0,5). (1)

c) **Those women's dresses are red.** Woman → women (irrégulier, sans s, donc 's) ; dress → dresses ; that → those ; red reste invariable (0,5 pour women's + 0,5 pour Those… dresses are). (1)

d) **Those potatoes are a bit cold.** Potato prend -es ; that → those, is → are (0,5 + 0,5). (1)

Méthode — au génitif pluriel, regarde comment finit le pluriel : en -s on met seulement l'apostrophe (the girls'), sinon on met 's (the women's, the children's).

Exercice 3 – Traduire *(5 pts)*

a) **My brother's bike is really old.** Génitif (le possesseur d'abord) ; really devant l'adjectif (0,5 génitif + 0,5 reste de la phrase). (1)

b) **My aunt is a famous singer.** Article a devant le métier, adjectif avant le nom, sing → singer (0,5 a + 0,5 famous singer). (1)

c) **I love English but I hate geography.** Pas d'article devant une langue ni devant une matière ; English prend une majuscule (0,5 + 0,5). (1)

d) **Those apples are too small.** « -là » + pluriel : those ; too = trop ; small invariable (0,5 Those + 0,5 too small). (1)

e) **Their children have got a black dog.** (ou have a black dog) Their pour plusieurs possesseurs, children irrégulier, adjectif avant le nom (0,5 Their children + 0,5 a black dog). (1)

Erreur fréquente — le français met un article devant les langues et les matières (« l'anglais », « la géographie »), l'anglais n'en met pas : I love English.

Exercice 4 – Mots en famille *(3 pts)*

a) a great **magician** (suffixe -ian : la personne) ; very **quickly** (adverbe en -ly : il décrit l'action « move ») (0,5 + 0,5). (1)

b) It's **windy** (nom + -y) ; flying **their** kites (possessif de they, invariable devant kites) (0,5 + 0,5). (1)

c) a **lunch box** ; a **policeman**. Dans un nom composé, le mot qui précise vient en premier (0,5 + 0,5). (1)

Astuce — pour deviner un nom composé, pose la question « quelle sorte de… ? » : quelle sorte de pièce ? une pièce pour le lit → bedroom.

Exercice 5 – Corriger une copie *(4 pts)*

a) **Look at those sheep over there!** Sheep est invariable : pas de s au pluriel (0,5 correction + 0,5 justification). (1)

b) **Kate is cleaning her room.** Le possessif s'accorde avec le possesseur (Kate, une fille), jamais avec l'objet (0,5 + 0,5). (1)

c) **These are my best friends, Ella and Sam.** These est pluriel : le verbe est are (0,5 + 0,5). (1)

d) **She speaks French very well.** Pas d'article devant le nom d'une langue (0,5 + 0,5). (1)

Piège — his, her, its, their ne s'accordent pas avec ce qui est possédé : « sa chambre » se dit her room si c'est Kate, his room si c'est Tom.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).